

Création d'une formation interne

RS2225 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333, 315m, 333n
Formacode(s)	44577
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

UNION INDUSTRIES TEXTILES · SIRET : 78435735200029

UNION INDUSTRIES TEXTILES · SIRET : 78435735200037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Création d'une formation interne » a été conçue et est reconnue par plusieurs branches professionnelles. Elles utilisent le référentiel de certification dans le cadre de leur propre dispositif de certification pour les candidats à la certification relevant de leur propre branche.

Cette certification de compétences professionnelles est interbranches (CCPI).

Dans le cadre d'une action de formation interne, le concepteur d'un ou plusieurs modules de formation accomplit les activités suivantes:

- Ingénierie pédagogique : élaboration des contenus et des supports pédagogiques
- Mise en œuvre des actions de formation : gestion des participants et du matériel, identification de la motivation des formés et de leur niveau de connaissances de départ, maintien de l'intérêt des formés
- Evaluation : élaboration d'un système d'évaluation adapté, organisation de l'évaluation, mesure des acquis des participants et contribution à leur autonomie

Capitalisation : réalisation d'un bilan des actions de formation, communication sur les résultats obtenus, réalisation d'une veille régulière et proposition des pistes d'amélioration

- Attester des compétences professionnelles du salarié qui exerce la mission d'analyser un besoin, concevoir, élaborer, créer, préparer un ou plusieurs modules de formation interne et de développer ainsi des compétences d'ingénierie pédagogique.
- Contribuer à la démarche qualité du processus de certification par une reconnaissance de la professionnalisation de ces salariés
- Apporter une valeur ajoutée aux salariés bénéficiaires au sein des entreprises en leur permettant de faire évoluer leurs compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacité 1 : Concevoir les supports pédagogiques

- Analyser la commande de prestation de formation et formaliser un programme de formation (objectif, finalité, durée...)
- Préparer la séance de formation, le déroulé et la progression pédagogique
- Sélectionner les modalités pédagogiques
- Créer et déterminer les outils et modalités d'évaluation favorisant les mises en situation professionnelle
- Elaborer des supports de formation visuels et des outils d'évaluation.

Capacité 2 : Former les formateurs

- Préparer la séance de formation
- Utiliser des techniques d'animation pédagogique adaptées
- Mobiliser le groupe et faciliter la compréhension de chaque participant

Capacité 3 : Créer

les actions d'évaluation

- Concevoir des supports d'évaluation adéquats
- Organiser les conditions des actions d'évaluation selon des critères prédéfinis
- Mesurer les acquis des participants « formateurs » et contribuer à leur autonomie (transfert en situation de travail, déploiement d'une action de formation en milieu de travail...)

Capacité 4 : Contribuer à l'amélioration continue des modules de formation créés

- Réaliser un bilan des actions de formation
- Participer à l'établissement des indicateurs et renseigner les données contribuant à l'amélioration continue
- Proposer des pistes d'amélioration à partir d'une veille régulière (pédagogique, technique, juridique...)

Capacité 1 : Concevoir les supports pédagogiques

- Analyser la commande de prestation de formation et formaliser un programme de formation (objectif, finalité, durée...)
- Préparer la séance de formation, le déroulé et la progression pédagogique
- Sélectionner les modalités pédagogiques
- Créer et déterminer les outils et modalités d'évaluation favorisant les mises en situation professionnelle
- Elaborer des supports de formation visuels et des outils d'évaluation.

Capacité 2 : Former les formateurs

- Préparer la séance de formation
- Utiliser des techniques d'animation pédagogique adaptées
- Mobiliser le groupe et faciliter la compréhension de chaque participant

Capacité 3 : Créer

les actions d'évaluation

- Concevoir des supports d'évaluation adéquats
- Organiser les conditions des actions d'évaluation selon des critères prédéfinis
- Mesurer les acquis des participants « formateurs » et contribuer à leur autonomie (transfert en situation de travail, déploiement d'une action de formation en milieu de travail...)

Capacité 4 : Contribuer à l'amélioration continue des modules de formation créés

- Réaliser un bilan des actions de formation
- Participer à l'établissement des indicateurs et renseigner les données contribuant à l'amélioration continue
- Proposer des pistes d'amélioration à partir d'une veille régulière (pédagogique, technique, juridique...)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6035

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.leem.org

www.unidis.fr

www.uimm.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2225/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	16 185 €
Coût moyen par dossier	3 237 €
Durée moyenne	6 h
Période	07/2020 – 12/2021
France compétences	84 %
Reste à charge titulaire	16 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.